

Conditions pour les opérations sur titres Transparentes et loyales

Actions et papiers similaires (y c. les produits structurés négociés à la Bourse)

Négoiés en	Valeur boursière par transaction en CHF		Courtage marginal	Courtage cumulé	via E-Banking
Suisse	Courtage minimum			CHF 90.- ^{*1}	CHF 40.- ^{*2}
	1	-	25'000	1,10 %	1,1000 %
	25'001	-	50'000	1,00 %	1,0500 %
	50'001	-	100'000	0,80 %	0,9250 %
	100'001	-	150'000	0,60 %	0,8167 %
	150'001	-	200'000	0,40 %	0,7125 %
	200'001	-	250'000	0,30 %	0,6300 %
	250'001	-	500'000	0,20 %	0,4150 %
	dès	500'001	0,10 %		

^{*1}pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 900.- inclus: 10%

^{*2}pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 400.- inclus: 10%

Négoiés à	Valeur boursière par transaction en CHF		Courtage marginal	Courtage cumulé	via E-Banking
l'étranger	Courtage minimum			CHF 120.- ^{*3}	CHF 75.- ^{*4}
	1	-	25'000	1,80 %	1,8000 %
	25'001	-	50'000	1,50 %	1,6500 %
	50'001	-	100'000	1,35 %	1,5000 %
	100'001	-	150'000	1,05 %	1,3500 %
	150'001	-	200'000	0,95 %	1,2500 %
	200'001	-	250'000	0,75 %	1,1500 %
	250'001	-	500'000	0,65 %	0,9000 %
	dès	500'001	0,40 %		

^{*3}pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 1'200.- inclus: 10%

^{*4}pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 750.- inclus: 10%

Les éventuels courtages, commissions et frais de tiers sont répercutés en sus.

Calculez facilement et rapidement les frais de courtage ou commissions d'émission de vos transactions boursières planifiées ou exécutées concernant les actions, obligations et fonds de placement avec le calculateur de frais de courtage:

www.banquecoop.ch/courtage

Conditions pour les opérations sur titres Transparentes et loyales

Obligations et papiers similaires

En CHF	Valeur boursière par transaction en CHF		Courtage marginal	Courtage cumulé	via E-Banking
	Courtage minimum			CHF 90.- ^{*1}	CHF 40.- ^{*2}
	1	- 25'000	0,80 %	0,8000 %	Rabais de 34%
	25'001	- 50'000	0,70 %	0,7500 %	
	50'001	- 100'000	0,50 %	0,6250 %	
	100'001	- 150'000	0,40 %	0,5500 %	
	150'001	- 200'000	0,20 %	0,4625 %	
	dès	200'001	0,10 %		

^{*1} pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 900.-: 10%

^{*2} pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 400.-: 10%

En monnaie étrangère	Valeur boursière par transaction en CHF		Courtage marginal	Courtage cumulé	via E-Banking
	Courtage minimum			CHF 120.- ^{*3}	CHF 75.- ^{*4}
	1	- 25'000	0,90 %	0,9000 %	Rabais de 34%
	25'001	- 50'000	0,80 %	0,8500 %	
	50'001	- 100'000	0,60 %	0,7250 %	
	100'001	- 150'000	0,50 %	0,6500 %	
	150'001	- 200'000	0,20 %	0,5375 %	
	dès	200'001	0,10 %		

^{*3} pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 1'200.-: 10%

^{*4} pour les opérations d'une valeur boursière jusqu'à CHF 750.-: 10%

Fonds de placement

Catégorie de fonds	Commission d'émission		Commission de rachat		via E-Banking
	Palette de base de fonds de la Banque Coop ¹	Fonds de tiers	Palette de base de fonds de la Banque Coop ¹	Fonds de tiers	Rabais de 34%
Fonds sur le marché monétaire	0,40%	0,90%	aucune	Courtage pour les obligations en CHF	
Fonds en actions	1,75%	2,50%	aucune	Courtage pour les actions suisses	
Fonds en obligations	1,00%	1,50%	aucune	Courtage pour les obligations en CHF	
Fonds diversifiés Autres fonds Fonds immobilier*	2,00%	2,50%	aucune	Courtage pour les actions suisses	

*Pour les fonds immobiliers négociés à une bourse suisse, c'est le tarif de courtage «Actions suisses» à la page 1 qui est valable. Ce tarif est valable tant pour les achats que pour les ventes.

¹ y compris l'ensemble des fonds Swisssanto et Lombard Odier

Les éventuels courtages, commissions et frais de tiers sont répercutés en sus.

Conditions pour les opérations sur titres Transparentes et loyales

Droits de garde (titres et métaux précieux) *

Frais minimums	
Frais minimums par dépôt	CHF 60.-
Pour un dépôt contenant exclusivement des fonds de la palette de base, des fonds Swisscanto et LODH	CHF 30.-
Pour un dépôt contenant exclusivement des actions au porteur et/ou obligations de caisse Banque Coop et/ou des bons de participation de la Banque Cantonale de Bâle	aucuns frais minimums

Frais de base	
Frais de base pour relation nominative	2.00‰
Supplément "relation numérique" sur les frais de base, tarifs spéciaux et frais par position	25 ‰ (CHF 250.- au minimum)

Tarifs spéciaux	
Actions au porteur Banque Coop	exemptes de frais
Obligations de caisse Banque Coop	0,75‰
Fonds de la palette de base de la Banque Coop ainsi que tous les fonds Swisscanto et LODH	1,00‰
Bons de participation de la Banque Cantonale de Bâle	exemptes de frais
Cédules hypothécaires ¹	2,00‰ (CHF 125.00 par position au max.)
Polices ¹ , carnets d'épargne, documents, plis, documents similaires	CHF 50.- par position

¹ gratuit en cas de titres bloqués (**livraison physique de titres de gage immobilier: CHF 250**)

Frais par position	
Frais par position	CHF 10.-
Obligations de caisse Banque Coop, actions au porteur Banque Coop, fonds de la palette de base, tous les fonds Swisscanto et LODH de même que les bons de participation de la Banque Cantonale de Bâle	pas de frais par position

Pas de supplément pour tous les titres déposés à l'étranger
Les droits de garde comprennent aussi les propres frais pour transactions de capital

Le calcul se base sur la situation sur plusieurs jours de référence.
Le débit est effectué semestriellement (juin et décembre).

* Clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein: + 8% de TVA

Conditions pour les opérations sur titres Transparentes et loyales

Frais pour opérations sur capital*

Encaissement de coupons	
Monnaie étrangère	2,0%, min. CHF 5.-
CHF	aucuns
Fonds de la palette de base de fonds ainsi que tous les fonds Swisscanto et LODH	aucuns

Remboursement (obligations et obligations au porteur)	
Monnaie étrangère	0,250% < CHF 100'000 min. CHF 20.- 0,125% > CHF 100'000 min. CHF 20.-
CHF	aucuns

Produits structurés	
Livraison de sous-jacents	0,55% sur le prix d'exercice, CHF 30.- au minimum, droit de timbre en sus
Produits Banque Coop	exempts de frais, ne concerne pas le droit de timbre

Livraisons au départ d'un dépôt-titres*

Livraison physique (par position)	
Suisse, y compris coffre-fort	CHF 100.-
Etranger	CHF 150.-
Obligations de caisse de la Banque Coop	CHF 150.-

Transfert vers une autre banque (par position)	
Titres déposés en Suisse	CHF 60.-
Titres déposés à l'étranger	CHF 120.-

Frais pour attestation fiscale*

Variante 1 (sans comptes de la Banque Coop)	
Taxe minimum	CHF 50.-
Titres suisses et étrangers (par position)	CHF 6.-
Titres étrangers avec retenue fiscale Etats-Unis ou comptabilisation fiscale forfaitaire (par position)	CHF 10.-

Variante 2 (avec comptes de la Banque Coop)	
Taxe minimum	CHF 50.-
Titres suisses et étrangers (par position)	CHF 6.-
Titres étrangers avec retenue fiscale Etats-Unis ou comptabilisation fiscale forfaitaire (par position)	CHF 10.-
Par compte	CHF 6.-
Mention du total des frais bancaires facturés	CHF 10.-

* Clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein: + 8% de TVA

Conditions pour les opérations sur titres Transparentes et loyales

Frais pour placements fiduciaires

Montant minimum pour placements fiduciaires avec durée fixe	CHF 50'000.- ou contre-valeur
Montant minimum pour placements fiduciaires avec call 48h	CHF 100'000.- ou contre-valeur
Taxe minimum	CHF 200.- ou contre-valeur
jusqu'à CHF 500'000.- ou contre-valeur	0,625% par an
de CHF 500'000.- à CHF 1 million ou contre-valeur	0,500% par an
à partir de CHF 1 million ou contre-valeur	0,375% par an
Augmentation ou diminution argent au jour le jour	CHF 100.-
A partir de 100'000.- ou contre-valeur	CHF 50.-

* Clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein: + 8% de TVA

Conditions pour les opérations sur titres Transparentes et loyales

Mandat de gestion de fortune pour clientèle privée *

Valeur de la fortune (capital moyen investi par an) à partir de	Commission fixe ¹ (+ courtage [rabais de 25%] et droits de garde)	Commission forfaitaire (all-in-fee) avec participation à la performance ¹	
		All-in-Fee ²	Participation à la performance ³
CHF 100'000 mandat de gestion basé sur des fonds	0,50 %	0,80 %	10 %
CHF 500'000 mandat de gestion basé sur des titres individuels	0,90 %	1,00 %	10 %
CHF 1'000'000	0,80 %	0,90 %	10 %
CHF 2'500'000	0,75 %	0,80 %	10 %
CHF 5'000'000	0,70 %	0,75 %	10 %
CHF 10'000'000	0,65 %	0,70 %	10 %

**Supplément pour la gestion de fortune
axée sur le développement durable:**
(avec titres individuels)

0,10%

**Supplément pour souhaits
particuliers du client:**

jusqu'à	CHF 1 million	0,15%
jusqu'à	CHF 5 millions	0,10%
à partir de	CHF 5 millions	0,05%

Frais minimum pour mandat de gestion basé sur des titres individuels: CHF 1'000.-

Les clients avec mandat de gestion sont exonérés des frais de port, de tenue de compte et d'établissement des attestations fiscales.

¹ Les frais sont débités à un rythme semestriel, en janvier (pour la période juillet - décembre de l'année précédente) et en juillet (pour la période janvier – juin de l'année en cours).

² Les frais de tiers ne sont pas compris. Il s'agit de taxes et de frais facturés à la banque, comme courtages, frais et commissions de tiers ainsi que taxes fiscales (droit de timbre fédéral et émolument cantonal, taxes boursières, TVA, etc.).

³ Sur la base du produit réalisé sur le capital, la participation à la performance est calculée chaque année au 31.12. sur la valeur de la fortune gérée au 31.12. de l'année précédente. La première année civile, c'est la valeur de la fortune gérée lors de l'ouverture du mandat qui est déterminante. Cela ne représente pas un indicateur pour le calcul de la participation à la performance pour les années suivantes. La participation à la performance n'est due que si le produit sur le capital dépasse le taux d'intérêt d'épargne moyen. Le taux d'intérêt moyen pris en considération est celui qui aurait été versé sur le compte d'épargne de la Banque Coop sur le capital moyen investi en francs suisses pendant la même période.

* Clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein: + 8% de TVA

Des ajustements de prix et des modifications sont possibles en tout temps.